Onzième année — N° 404 — On s'abonne au Bureau du Journal; 17; RUE DE L'ANNONCIATION à PARIS et dans les Bureaux de Poste — SAMEDI 6 JANVIER 1917

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste
TÉLÉPHONE: PASSY 46-14
ANNONCES
Agence MURATET & Cie
12, Rue d'Hauteville

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . . — 8 fr.
Les abonnements ne peuvent être souscrits pour moins d'un an. Ils partent du 1er de chaque mois.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement et par poste

Défendons l'Enfant contre l'inertie des pouvoirs

UN NOUVEAU PÉRIL

Les Enfants Victimes d'Accidents du Travail

En ce moment, il est un devoir qui conditionne tous les autres, c'est celui de la défense nationale.

Nous n'entendons pas seulement la défense du sol par nos héroïques armées; mais aussi la production intensive de canons et de munitions.

Tout est subordonné dans la vie économique, au rendement des usines. Les femmes, les enfants remplacent les hommes appelés à d'autres besognes.

Mais il est un devoir qui nous sollicite, nous femmes, non moins impérieusement, c'est la protection de l'enfant partout où il est menacé.

Après le professeur Pinard, le pasteur Wagner dit : « Il faut ménager les jeunes pousses ». Oui, il faut protéger la petite enfance; mais les jeunes arbrisseaux, faut-il les laisser élaguer, mutiler jusqu'à la mort ?

Qui donc y pense ?

Qui donc sait que les apprentis paient chaque jour un lourd tribut au travail épuisant et dangereux pour lequel ils ne sont pas mûrs.

Qui donc s'inquiète de regarder par delà l'heure présente ? Qui donc « prévoit », c'est-à-dire gouverne ?

Hypnotisés par un seul objectif, nos dirigeants ne voient pas les à-côtés de la vie sociale.

Est-ce à dire que leur « souci des travailleurs » qui se manifeste si bruyamment en temps électoral, disparaît une fois le mandat conquis ?

Est-ce dire que ce manquement grave aux charges qui leur incombe vienne d'une coupable indifférence ?

Il vient d'une incomplète conception du devoir national; de cette phrase si souvent répétée qu'elle est devenue un « palladium » derrière lequel s'abritent les négligences, les incompétences, l'impéritie: « *Rien ne compte que la production des munitions* ».

Il vient de l'ignorance où se tiennent les bureaux du péril nouveau, où ils laissent le ministre qui n'est renseigné que pas ses « services compétents », par les statistiques, par les inspecteurs de travail.

Or, il n'y a pas de statistiques, — le personnel manque pour les dresser — la plus grande partie des inspecteurs sont mobilisés et il y a peu d'inspectrices.

Dans ces conditions, se conçoivent très bien l'étonnement où notre visite et nos révélations plongèrent les « services compétents » du Ministère du Travail, et la stupéfaction (un peu injurieuse pour notre bon équilibre mental) qu'ils ne purent dissimuler, quand nous leur offrîmes au nom de l'*Union Fraternelle des Femmes* il y a six semaines, de renflouer à titre gracieux, les services submergés; d'aider à la création d'une équipe bénévole d'inspectrices du travail. En trois mois, — peut-être moins, — il serait possible avec une direction intelligente, de former un personnel de choix.

Nous disons que les apprentis sont accidentés anormalement; cela tient à plusieurs causes :

1° Les usiniers emploient de plus en plus d'enfants, parce que la main-d'œuvre est rare, que les adultes ont déserté l'usine industrielle pour travailler aux usines de guerre où les salaires sont plus élevés;

Que la mère restée seule au foyer, a besoin comme appoint du salaire de ses enfants aînés.

2° Les enfants sont employés à des besognes parfois au-dessus de leurs forces ou réclamant d'eux trop de prudence et d'attention.

3° L'entrée en vigueur depuis la guerre de ce qu'on appelle au Ministère du Travail « les mesures de tolérance », ce qui équivaut à l'inapplication presque absolue de toutes lois, de tous les décrets réglementant le travail des femmes et des enfants.

Nous y ajouterons : l'étourderie naturelle de l'enfant, son inaptitude à soutenir longtemps l'attention sans fatigue (bien connue des éducateurs d'où récréations, variation des études — l'apprenti doit fournir dix heures de travail par jour.

Nous savons aussi que l'enfant, bravache, joue volontiers avec le danger, ne n'ignorons pas qu'il résulte du travail en commun, une excitation, un entraînement néfastes; qu'enfin la fatigue cause à elle seule, de nombreux accidents.

Voudrait-il illustrer cet exposé de quelques exemples pris au hasard dans les dossiers que nous avons pu feuilleter avec l'autorisation du Président du Tribunal civil. Il y a là les éléments d'une très intéressante statistique.

Une fillette — 13 ans et demi — s'évanouit de fatigue sur sa machine (usine de cartonnage) sa main droite engagée entre deux cylindres est broyée.

Fillette — 14 ans — main droite écrasée désarticulation du poignet indispensable. La machine s'était remise à marcher sans cause pendant le nettoyage.

Garçon — 15 ans — veut éviter un tas de déchets laissé dans l'allée, la courroie de transmission le happe il fait un tour et lorsqu'il est rejeté au loin, son bras droit est arraché.

Un autre, par accident analogue, a le bras sectionné au-dessus du coude.

Une jeune fille a sept doigts sectionnés. (Les doigts coupés se comptent par milliers).

Un jeune garçon, graisseur dans une usine de guerre, reçoit l'ordre de transporter un bloc de métal rouge ; il l'approche trop de ses vêtements, imprégnés d'huile, il flambe comme une torche et meurt dans d'horribles souffrances.

Nous pourrions remplir les colonnes de ce journal, des cas que nous avons relevés.

De ces faits, de leur cause, nous avons saisi le Parlement, sur l'ironique conseil qui nous fut donné au Ministère. M. Ernest Lafont, député de la Loire, a tout de suite compris la gravité de la situation. Il parla à M. Metin de ce que nous désirions faire. Le Ministre répondit « que nous n'avions qu'à venir causer avec lui, et qu'il n'était pas du tout éloigné d'accepter l'offre que nous faisions d'aider à la réorganisation de ses services de statistiques ».

Notre député dut s'absenter, puis vint le Comité secret; le changement de ministère, le comité sénatorial non moins secret... mais les féministes sont tenaces, et ont de solides appuis; MM. les sénateurs Louis Martin, Cazeneuve, Beauvisage et tous nos amis du Sénat et ceux de la Chambre, qui ne nous laisseront pas lutter seules.

Quand, dans les usines, une surveillance étroite — grâce aux inspectrices nouvelles — aura obligé les industriels à obéir aux arrêtés et décrets dont ils font bon marché aujourd'hui, les accidents seront moins nombreux, cela va de soi. Il y a encore autre chose à faire.

Il y aura à rédiger un guide de l'ouvrier, qu'il faudra distribuer dans toutes les usines, où il trouvera indiquées les précautions à prendre pour éviter l'accident, dans la mesure du possible, et si cet accident l'atteint il saura ce qu'il convient de faire immédiatement pour sauvegarder ses droits, il sera instruit du jeu des lois de 1898, 1900, 1902, 1905, 1906, 1907, il saura comment il pourra avec les lumières des conseils judiciaires des syndicats ouvriers, défendre ses intérêts contre ceux des compagnies d'assurances. L'apprenti réclamera le bénéfice de l'article 8 de la loi du 9 avril 1898, qui ne lui est presque jamais appliqué.

L'U. F. F. a trouvé dans M. Quillent, le dévoué et actif conseil des accidentés du travail, un collaborateur précieux qu'elle se promet de mettre à contribution.

Enfin, et ceci sera le plus difficile, il faudra obtenir :

1° Que l'enfant travaillant en équipe, soit sous la surveillance et sous la protection d'ouvriers ou d'ouvrières adultes ;

2° Que l'enfant travaillant individuellement à une machine actionnée par un moteur, ait un repos de quelques minutes toutes les deux heures, dit « repos de détente » ;

3° Que l'enfant au-dessous de seize ans ne travaille que neuf heures par jour au maximum ;

4° Qu'en aucun cas, l'enfant ne soit employé à un travail au-dessus de ses forces et obligé de fournir un travail musculaire trop répété ou trop prolongé;

5° Que ne soient pas étendues à l'apprentissage ces mesures de tolérance dont les patrons sont parfois tentés d'abuser envers des êtres sans défense.

L'ouvrière peut quitter l'atelier si elle trouve qu'on exige d'elle plus qu'il n'est légitime, l'enfant ne peut et n'ose se plaindre, et en cas de renvoi, redoute encore la sévérité de ses parents.

Nous demandons aussi, dans un autre ordre d'idées :

Que la mère de l'apprenti « accidenté », ne soit pas obligée d'obtenir du mari absent, pour toute cause que ce soit, mobilisation ou autre, l'autorisation de suivre l'action judiciaire ou amiable.

Plus que jamais, nous sentons la nécessité de protéger l'enfant, parce qu'il est l'avenir de la race — de la race qui reçoit depuis deux ans une si rude saignée — il importe que rien n'entrave le développement de l'homme de demain; que rien n'altère sa santé; que rien ne l'expose à la mutilation. En un mot il faut que les accidents — les accidents sérieux surtout — soient l'exception.

Autrement, ils nous prépareront une génération de malades, de rachitiques, d'infirmes, une charge énorme pour la collectivité et un sûr acheminement à la dépopulation.

Nous devons aux héros que mutilent à l'avant les obus allemands, de ne pas laisser mutiler leurs fils à l'arrière, par les obus français.

JULIETTE FRANÇOIS RASPAIL

N. B. — Je tiens à remercier très chaleureusement ma dévouée collègue de l'U. F. F., Mme Chevalier-Marescq, du concours si précieux qu'elle m'a apporté, soit en m'accompagnant dans mes enquêtes, soit en me fournissant des documents qui m'ont permis d'entreprendre une campagne pour la protection de l'enfance travailleuse et de... rédiger cet article.

LA PART DES FEMMES
aux Elections pour le Congrès Présidentiel

Le congrès qui réélira le Président de la République des Etats-Unis sera, rappelons-le, issu pour une grande part du suffrage féminin.

Le nombre des femmes qui ont voté, au mois de novembre dernier, pour élire les représentants des Etats à ce congrès, s'est élevé à 650.000. Il est maintenant avéré que ce sont les votes féminins qui ont assuré la victoire au président Wilson, mais ce résultat n'a pas été atteint sans mal; on raconte que des femmes ont fait jusqu'à 20 kilomètres, par la pluie ou la neige, pour venir de la campagne porter leurs bulletins de vote dans les sections. A Chicago, sur 305.964 électrices inscrites, 272.886 ont voté!

Dans l'Orégon, de 77 0/0 qu'il était lors des élections précédentes, le vote féminin s'est élevé à 85 0/0.

La majorité qui peut faire pencher **définitivement la balance** se trouve **actuellement dans les Etats** qui ont admis le vote des femmes ; c'est ainsi que les dix-huit Etats qui avaient donné la majorité à M. Roosevelt ont encore cette fois donné la majorité à M. Wilson sur son concurrent, M. Hughes, et dans ces dix-huits Etats le suffrage féminin existe. Ceci démontre péremptoirement combien, en Amérique, il faudra désormais compter avec la puissance électrice féminine.

Chaque année, nous verrons augmenter le nombre des Etats qui accordent le vote aux femmes s'il s'accroit pour la prochaine élection présidentielle dans la même proportion que pour la dernière le suffrage féminin sera devenu un facteur tellement important que ce ne sera pas une seule femme qui ira siéger au Congrès, mais dix ou quinze. Il ne nous reste qu'à souhaiter que miss Rankin, la première élue du Congrès National, inspire, par sa conduite, le respect et la confiance à ses confrères, et exerce une influence si bienfaisante qu'elle en arrive à gagner définitivement à la cause féminine ses ennemis les plus acharnés !

Nous avons déjà dit que tout ce qu'on connaît d'elle permet de l'espérer. Elle représentera on le sait, le Grand Etat de Montana.

Agée de trente-quatre ans, elle a cependant déjà fait ses preuves. Après avoir terminé ses études dans une université, elle a suivi les cours de l'école philanthropique à New-York, pour se mettre complètement au courant de tous les problèmes sociaux; elle a même pris des leçons de diction et a eu un professeur pour apprendre spécialement à parler en public.

Miss Rankin avait déjà pris part aux luttes électorales dans l'Etat de Montana pour les questions municipales. Au congrès, elle représente actuellement le parti républicain et elle a inscrit à son programme : le suffrage des femmes, tout ce qui concerne l'enfance, la révision des tarifs, l'interdiction de l'alcool, etc.

Etant jolie femme, miss Rankin n'est pas hostile aux questions de coquetterie ; sur ce point, elle a des idées toutes personnelles, et elle est sa propre modiste aussi bien que sa propre couturière, elle n'ignore pas non plus les travaux ménagers et ne se désintéresse d'aucune des attributions féminines.

Quel sera l'effet de la présence de miss Rankin dans cette grande réunion d'hommes ? Se laissera-t-elle seulement couvrir de fleurs, ou tiendra-t-elle tête énergiquement à l'opposition? C'est ce que l'avenir seul pourra faire connaître.

Mais, dès à présent, il est intéressant de pouvoir saluer les succès électoraux de Mlle Rankin. La presse américaine lui est favorable, car les hommes sont curieux de voir comment elle se tirera d'affaire. Faisons des vœux pour qu'elle réussisse puisque chaque succès féminin fait avancer, dans tous les pays, la cause du vrai féminisme, et le moment ne peut plus être éloigné où on accordera le bulletin de vote à toutes les femmes.

M. WEYER

Guerre à l'Alcool

L'ANTIALCOOLISME SCOLAIRE

Nous avons signalé les mesures déjà prises en juillet par M. Painlevé alors ministre de l'Instruction publique, afin de combattre chez l'enfant dès l'école maternelle et ensuite dans tout l'enseignement primaire, le goût de l'alcool. Avant de quitter le ministère il a pour appuyer auprès du personnel les dispositions réglementaires du 17 juillet, adressé, à la date du 10 décembre, aux recteurs d'académie une circulaire qui est en elle-même une remarquable leçon d'antialcoolisme. Nous nous proposons de la publier intégralement. Remercions en aujourd'hui M. Painlevé et ses collaborateurs M. [illegible]eur de l'enseignement primaire et M. Roger inspecteur, affecté aux œuvres complémentaires de l'école qui ont contribué à cette manifestation, l'un par son constant souci du progrès moral à l'école, l'autre par la rédaction de la circulaire.

N'oublions pas non plus que la campagne en faveur de la suppression des boissons alcooliques à l'école a été commencée dans la *Française* et poursuivi auprès du Ministère par *L'Alarme* et son président Jean Finot. Après le règlement de juillet, la présente circulaire peut être considérée comme un second résultat de cette campagne, que les démarches d'autres sociétés dont *Pro Patria* ont appuyée par la suite.

Nous ne doutons point que le successeur de M. Painlevé, M. René Viviani ne se fasse un honneur de continuer l'œuvre entreprise en ce sens.

APPEL
de l'Union des Françaises contre l'Alcool

L'alcool manque pour les munitions.

Français !

Alors que nos populations des régions envahies ont faim, que nos prisonniers souffrent, que nos soldats, nuit et jour, luttent dans la boue glacée, hésiterez-vous à sacrifier votre verre d'alcool ?

N'exigerez-vous pas des Pouvoirs Publics la réquisition des alcools de bouche ?

Toute la jeunesse de France a bien été mobilisée ! Et l'on se refuserait à mobiliser l'alcool !

Au lieu d'affaiblir la race, l'alcool doit servir à la Défense Nationale.

UNION DES FRANÇAISES,
28, rue des Saints-Pères, Paris.

L'Union des Françaises propose pour le 28 janvier à 2 heures et demie une grande manifestation au Trocadéro sous la présidence de M. Barthou. Nous en donnerons le programme ultérieurement.

Assemblée Générale de "L'Alarme"
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ACTION CONTRE L'ALCOOLISME
Président : M. Jean Finot

L'Assemblée générale de l'Alarme a eu lieu le jeudi 21 décembre, à 3 heures, au siège social, 45, rue Jacob.

« L'Alarme fait preuve d'une vitalité « de bonne augure pour le succès de « l'œuvre patriotique et humanitaire « que nous avons entreprise. Elle a traversé victorieusement — dit M. Luciani « Delpech — la période de la première « enfance, puisqu'elle entre dans sa deuxième année et vous convie aujourd'hui à célébrer son premier anniversaire; à constater qu'elle prend tous « jours de nouvelles forces et ne demande qu'à grandir. L'Alarme doit, avant « de vous faire juge de ses progrès, remercier les personnes dont la présence « témoigne l'intérêt de plus en plus vif « que l'opinion porte à nos persévérants « efforts. Heureuse et fière de la faveur « qui l'accueille, notre société travaille « activement sur tous les points de la « France, comme vous le verrez dans la « suite de ce rapport. Elle étend ses « bienfaits même par delà nos frontières, « par la contagion du bon exemple.

« Mais les résultats que je vais avoir « l'honneur de vous soumettre n'ont pas « été obtenus sans un généreux apport « de tous les éléments indispensables à « toute œuvre de ce genre : l'argent, « sans doute nous n'en aurons jamais « trop pour combattre le fléau auquel « nous avons déclaré la guerre : mais « surtout la science, l'intelligence, le dé« vouement, toutes les richesses de l'es« prit et du cœur.

« C'est un devoir pour votre secrétaire général de dire bien haut, au ris« que de blesser sa modestie, que nul ne « les prodigue au bénéfice de notre œu« vre, plus que son président, M. Jean « Finot toujours prêt à donner sans « compter son temps pour vulgariser le « programme de « L'Alarme » et travailler à toutes les réformes utiles dont il « souhaite et prépare le triomphe.

« Notre société est au premier rang de « celles qui apaisent et qui rapprochent; « elle a groupé les religions, les condi« tions sociales les plus diverses; elle a « confondu l'obole du pauvre et la sous« cription du riche. »

M. Luciani-Delpech précise les résultats obtenus par L'Alarme et termine son rapport en disant : Notre jeune société travaillera de son mieux et en toute indépendance comme elle l'a fait jusqu'ici.

« Encouragés, soutenus par vous, nous « continuerons à faire de notre mieux « pour nos semblables et pour notre gran« de patrie française.

Nous demandons à toutes nos lectrices les moyens de mener jusqu'au bout, jusqu'à la ruine totale de l'alcoolisme, notre grand effort pour l'avenir de notre race.

Adhérez, faites adhérer à L'Alarme. Adhésion : à partir de 1 franc par an; membre ayant droit au vote : 10 francs (minimum) ; membre donateur : 500 fr. (minimum). Siège social : 45, rue Jacob, Paris.

Carrières Féminines

Nous publions sous cette rubrique tous les renseignements pratiques relatifs au travail professionnel des femmes.

LES REMPLAÇANTES

Les tramways. — Nous commençons à être si habitués à la receveuse qu'il semble qu'elle ait toujours existé. Il en sera bientôt de même pour la wattwoman, qui débute à Paris, et qui depuis longtemps exerce à Rouen et à Versailles. Le métier, de l'aveu même des intéressées, n'est pas si dur qu'on pourrait le croire, la fatigue résultant du mouvement de serrage du frein diminué par l'habitude. Le gain des wattwomen v[illegible] saillaises est de 4 fr. 50 pour 8 heures de travail.

Les gares. — L'emploi des femmes se généralise de plus en plus dans les gares pour le contrôle de l'accès aux quais, le nettoyage, les travaux de lampisterie, d'entretien des piles, etc. On a affecté [illegible] si au P. L. M. un certain nombre de femmes au fichage des colis. Comment le préjugé de l'infériorité féminine a-t-il cédé que graduellement devant la nécessité ? Une statistique faite à Lyon a prouvé que la moyenne de marchandises journalière par femme d'équipe était supérieure aux 2/3 de la moyenne par homme dans les mêmes conditions. On a pensé [illegible] si à utiliser les femmes dans le service des signaux.

Environ 3.400 femmes sont actuellement occupées dans le réseau P. L. M. : 1.800 dans les bureaux, 300 comme gardes-gare, 800 dans les services d'expédition de grande et petite vitesse, les autres dans divers emplois.

Les usines. — On s'étonne souvent que les femmes se soient si vite adaptées au métier de mécaniciennes. M. Pierre Hamp expliquait ce fait dans un article très intéressant paru dans « l'Humanité » : « En même temps donnait des détails précis nus sur le travail des munitions. Plus que les métiers que les ouvrières exerçaient avant la guerre les préparent à ces nouveaux emplois. De la machine à coudre de la couturière, ou de [illegible] la dactylographe au tour de mécanicienne en obus, la femme doit [illegible] et il y a plus de fatigue [illegible] pédale du drap de troupe (de 75 sur tour d'un mètre entre-[illegible] ser le bord intérieur de l'[illegible] ment sous l'aiguille ou [illegible] métal le point d'attaque de [illegible] librer la pièce, demande le [illegible] à l'attention ».

Pour la vérification des [illegible] ploie maintenant presque [illegible] femmes : ici les détails [illegible] Pierre Hamp sont d'autant [illegible] qu'ils montrent combien [illegible] de cas du préjugé de l'[illegible] ne.

« L'examen de la [illegible] une attention forte et [illegible] gard. Aucun défaut [illegible] moindre pouvant empêcher [illegible] de l'obus ou le provoquer [illegible] La vérification est [illegible] ceux que la fabri[illegible]

femmes ont à regarder que chaque partie soit irréprochable et de calibre exact. Elles les insèrent dans de délicates jauges de fer. On ne fait pas ce travail à la loupe, car on y refuserait tout par le grossissement des éraflures imperceptibles prises pour des défauts intolérables. Le regard nu, insistant, doit suffire à trouver le moindre coup d'outil. La fatigue des yeux est grande. Tout ce travail se fait de jour, par crainte, la nuit, de la lassitude aux heures habituées au sommeil.

Sur 80.000 fusées vérifiées en un jour par un atelier de 845 femmes, la surveillance a constaté trois mauvaises vérifications, dont, à contre-examen, une seule a été maintenue. Dans cette masse d'attention délicate, le manque au métier est réduit à 1 sur 80.000 pour une journée prise au hasard de la visite. Certains jours il est à 0.

A. B.

UNE NOUVELLE « DOCTEURE »

Une jeune fille vient d'obtenir en Sorbonne le titre de docteur d'Université.

Miss Mavy Ramsay, la fille de Sir M. Ramsay, ancien professeur à l'Université d'Aberdeen, boursière de la Fondation Carnegie (Carnegie Trust for the Universities of Scotland), licenciée de l'Université d'Aberdee, a passé les examens de licence en Langue et Littérature anglaise à Oxford; a travaillé quatre ans à Paris, sous la présidence de M. Picavet, sa thèse intitulée : **Les doctrines médiévales chez John Douwe**, le poète métaphysicien d'Angleterre (1573-1631).

Miss Ramsay étudie son auteur au point de vue philosophique et théologique seulement, montrant la continuité de la pensée philosophique au commencement du 17e siècle.

Ce sujet est très ardu, a été très heureusement traité par miss Ramsay.

Les membres du jury, MM. Croiset, doyen de la faculté des Lettres, Lichtenberger, Legouis, Picavet l'ont beaucoup félicitée, d'autant plus qu'elle a travaillé l'an dernier dans des conditions douloureuses ayant perdu un frère à la guerre. Elle a été reçu docteur avec la mention « très honorable ».

Sa sœur, qui est professeur dans un collège à Londres est une des rares femmes chargée d'un cours à l'Université.

En temps de guerre, elle est employée au ministère du Commerce Ecossais à Edimbourg, au service de la patrie.

H. Wecher,
Diplômée en philosophie.

BOURSIERES EN MEDECINE ET PHARMACIE

PETITES ANNONCES
ETRENNES. — JOUET FRANÇAIS
de fixer dans la mémoire des enfants [illegible] de la grande mutilée, il a été conçu un jeu des cubes avec des gravures [illegible] de la Cathédrale de Reims. Ce jeu [illegible] est formé par 30 cubes contenus [illegible] élégante boîte en bois vernis clair, [illegible] 25 cent. sur le couvercle de laquelle [illegible] la cathédrale en flammes. Il se vend [illegible] de 8 fr. 95 francs. Adresser les de[illegible] à nos bureaux.
Maison des Etudiantes, 76, due d'As[illegible] Paris, 6e arr., reçoit des dames et jeu[illegible], de passage à Paris, pendant les [illegible] de Noël et de Pâques.
[illegible]nder les conditions à la directrice [illegible] Bonnet.
[illegible]ut de prononciation (zézaiement, [illegible] rapidement corrigés par Mme Ge[illegible] professeur spécialiste, officier d'Aca[illegible], auteur d'ouvrages adoptés par l[illegible] de Paris, 28, rue Vauquelin, Paris-V[illegible] 1067
DEMANDE appareil 6,5 × 9 ou 9 × [illegible] ou bloc-notes, avec très bon objec[illegible] 1064

Maisons Recommandées
ALIMENTATION
pour Régime Diététique
FARINEUX MALTES et DIASTASES
pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
PATES ALIMENTAIRES
Bignon-Pariani. — Fondée en 1[illegible], rue de l'Arcade, Paris Madeleine
Téléph. : 303-04
Pâtes alimentaires en tous genres
Riz, Semoules, Tapiocas, etc.
Conserves alimentaires
Colis militaires franco pour le front [illegible]
Livraison dans tout Paris. — Expé[illegible] en Province. — Envoi franco du c[illegible] sur demande.
BIÈRES
BIÈRE FANTA non alcoolis[illegible]
BIÈRE spéciale pour nourrices
BIÈRE de TIGRE
[illegible], rue Guyot (Paris) — Téléph. Wag. 13-88
HORS-D'ŒUVRE
Maison J. PATIN (fondée en 1879), 21, r[illegible] des Mathurins (près la rue Tronchet), [illegible]
Téléph. : Central 47-58.
Produits alimentaires pour Soldats et Prisonniers de Guerre
Cafés — Thé — Maté
Varié de Hors-d'Œuvres
Livraisons Paris. — Expéditions [illegible] Province
La gérante : Jane MISME.
Imprimerie F. CONTY, 11, rue Molière
ROY
7
— Envoi du Programme FRANCO [illegible] de l'année
ACTYLOGRAPHIE
MERCE, LANGUES
Cours officiels des Chambres, sous [illegible] d'un Professorat de Sténographie. [illegible] par Correspondance
NOS ELEVES

du principe « A travail égal, salaire égal ».

Invitant les ouvrières à domicile à sortir de leur isolement pour s'organiser et veiller attentivement à l'application de la loi du 10 juillet 1915;

Réclament la généralisation du système des 3 équipes de 8 heures pour les femmes travaillant dans les usines ; l'interdiction formelle du travail de nuit des enfants et l'imposition de mesures de sécurité et d'hygiène propres à sauvegarder la vie et la santé de la femme et de l'enfant dans lesquels reposent l'avenir du pays.

&

Nous serons reconnaissantes à nos lecteurs et à nos lectrices des renseignements qu'ils voudront bien nous faire parvenir pour cette rubrique.

Une Jeune Fille Chef d'Orchestre

Une carrière peu encombrée jusqu'ici par les femmes est certainement celle de chef d'orchestre. Mlle Hélène de Callias, lauréate de la Schola Cantorum, y a débuté le dimanche 24 décembre, avec un plein succès. Elle conduisait au Trocadéro l'orchestre de l'Union des Femmes Professeurs et Compositeurs, fondée par Mme Gallet, et dont on vient de lui confier la direction. A l'occasion de cette matinée de gala, l'orchestre composé d'une trentaine d'instrumentistes femmes, renforcé par quelques musiciens de la Garde Républicaine, a exécuté devant un très nombreux public, la *Fête au Village voisin*, de Grétry, le *Déluge*, de Saint-Saëns, *Sambre-et-Meuse*, la *Marseillaise*, etc.

LES DISPARUS

M. ADRIEN SEIGNETTE

Directeur du « Journal des Instituteurs »

M. Adrien Seignette vient de mourir à 74 ans, parmi d'unanimes regrets. Il fut dès la première heure sympathique à notre œuvre et n'a cessé de lui marquer de la bienveillance en toute occasion. Initié au féminisme en sa jeunesse par Caroline de Barrau dont il instruisit les enfants, il avait fait à la cause une place appréciable dans son intéressante et importante publication.

La Française et le féminisme rendent ici à sa mémoire un hommage ému.

Prière de lire attentivement

Comme chaque année aux vacances du Jour de l'An, un numéro de LA FRANÇAISE a été supprimé. Il n'en est donc point paru le 30 décembre.

Bulletin des Sociétés Féministes

UNION FRATERNELLE DES FEMMES

La séance de rentrée de l'Union fraternelle des femmes, a eu lieu dimanche passé à la mairie Drodot, sous la présidence de Mme Amélie Hammer, avec le concours de MM. Louis Martin, sénateur du Var; Beauvisage sénateur du Rhône et Guillard, conseil judiciaire des Syndicats ouvriers.

Après une touchante allocution de Mme Hammer, Mme Raspail, secrétaire générale, étudia avec autant d'esprit que de cœur la question des accidents de travail si fréquents chez les femmes et surtout chez les enfants employés dans [illegible]

[illegible]

VŒUX DE BONNE ANNÉE

La direction de La Française, remercie nos lecteurs et nos lectrices, qui lui ont envoyé des vœux de bonne année. Elle en prime les siens à tous, sûre que malgré toutes les douleurs présentes, ils appartiennent à l'élite qui sait chercher ses joies et l'apaisement de ses peines dans le dévouement au bien général.

Héroïnes du Jour

MEDAILLES D'HONNEUR DES EPIDEMIES

décernées sur décision du Ministre de la Guerre, du 11 novembre 1916

Médailles de vermeil

Mlle de Perol (Laure), infirmière, ambulance 7/9.

Mlle Miot (Suzanne-Alice), infirmière de l'U. F. F., hôpital central de Bar-le-Duc.

Médailles d'argent

Mlle Larreguy de Civrieux (Germaine-Alice), infirmière-major, de l'U. F. F., hôpital auxiliaire, 156 à Paris.

Mlle Daniouchevsky (Sarah-Sophie), infirmière-major de l'U. F. F., hôpital auxiliaire 156, à Paris.

Mme Rougier, infirmière, hôpital complémentaire V. G. 5 à Paris.

Mme Van Chef (née Arpels), infirmière bénévole, hôpital V. R. 61, à Issy-les-Moulineaux.

Mme Jannet (Marie), infirmière-major de l'U. F. F., hôpital temporaire 35, à Paris-Plage.

Mme de Sainte-Croix, infirmière hôpital 8, à Macon.

Mme Formé (en religion sœur Saint-Paul), infirmière hôpital complémentaire 2, à Tours.

Mme Duplessy (née du Castel), infirmière major, hôpital complémentaire 55 à Parame.

Mlle Modot (Jeanne), infirmière-major, hôpital auxiliaire 120, à Marseille.

Mlle Giroire (Marie), infirmière chef, hôpital auxiliaire 1, Le Mans.

Mlle Pichonneau de Courdonx (Henriette-Anne-Hélène), infirmière, hôpital auxiliaire 1, (Le Mans).

Mme de La Motte (Elisabeth), infirmière de la S. S. B. M., hôpital des Sablons, à Compiègne.

Mme Riffaterre, infirmière, hôpital de Vido.

Mme Acloque (en religion sœur Firmin), directrice supérieure, hôpital mixte d'Hazebrouck.

Mme Wachter (en religion sœur Berthille), infirmière hôpital mixte d'Hazebrouck.

Mme Colle (Joséphine), infirmière, mission médicale française en Serbie (secteur de Zayetchar).

Mlle Vimard (Marthe), infirmière, mission médicale française en Serbie (secteur de Zayetchar).

Mlle Hurion (Léontine), infirmière, mission médicale française en Serbie (secteur de Zayetchar).

Mme Ackerlen (Henriette), infirmière, laboratoire de bactériologie de Belgrade.

Mlle Whitenhouse (Mariette-Elisa), infirmière, laboratoire de bactériologie de Belgrade.

Médailles de bronze

Mme Gibou (Henriette-Françoise-Marie), infirmière bénévole, hôpital temporaire du Grand-Palais.

Mme Whal (née Naquet-Laroque), infirmière, hôpital annexe, école polytechnique.

Mme Chevalier (née Bonnin), infirmière bénévole, hôpital annexe, école polytechnique.

Mlle Graffouillère (Henriette-Jeanne-Fernande), infirmière bénévole, hôpital annexe, école polytechnique.

Mme Houdelin (née Mabille), infirmière bénévole, hôpital annexe, école polytechnique.

Mlle Perrier (Eugénie), infirmière hôpital annexe, école polytechnique.

Mme Verguet (née Cropol), infirmière bénévole, hôpital annexe, école polytechnique.

Mlle Amie (Corinne), infirmière, hôpital auxiliaire 10, à Marseille.

Mlle Rigaudias (Eugénie), infirmière-major, hôpital auxiliaire 120, à Marseille.

Mme Broccard (en religion sœur Liduvine), infirmière, hôpital auxiliaire 120, à Mars .lle.

Mme Cocco (en religion sœur Delphine), infirmière, hôpital auxiliaire 120, à Marseille.

Mlle Vaillant (Louise), infirmière, hôpital auxiliaire 120, à Marseille.

Mlle Dauvray (Marthe), infirmière-major, [illegible] complémentaire 59, du lazaret du Frioul (Marseille).

[illegible] Thielly-Norès infirmière militaire, hôpital complémentaire 59, du lazaret du Frioul [illegible]):

[illegible] Pilatte (Hélène), directrice, hôpital [illegible] 93 bis, à Nice.

[illegible] Villeton (née Cornut), infirmière-major, hôpital bénévole 93 bis, à Nice.

[illegible] aulian (Camille), infirmière hôpital [illegible] 3 bis, à Nice.

[illegible] st (Caroline), directrice de la lingerie, hôpital bénévole 93 bis, à Nice.

[illegible] Cerf (Marie-Antoinette), infirmière, ambulance de Breteuil.

RES NOUVEAUX

guerre, âmes d'amour, roman par Jules Simon (Perrin et Cie),

de sciences et de pratiques so- Mme L. Bérot-Berger (Berger-3 francs.

tranchée, des Vosges en Picardie, u front par Eugène Pic (Perrin et fr. 50.

nal d'une Petite Alsacienne, par Mme z (Parrhisia, (Boivin et Cie). Beau li-trennes, spirituellement illustré par ney, écrit par une féministe, mem-lateur et fidèle amie de **La Française.**

de l'Union Française pour le suf-Femmes 1914-1916. Important re-uments relatifs au vote et à l'ac-des femmes, 53, rue Scheffer, 16e nt, 0 fr. 50.

NS ET CONCOURS

s sous cette rubrique non cours accessibles aux fem-exclusifs aux hommes, nous onnaître pour les mères qui ienter.

les services de l'administra-de l'assistance publique à ielle: 1er semestre 1917. 000 à 4.200 francs. — — Aucun diplôme n'est

nerie d'Algérie. — Da-t de 1917. — Age : 22 ment : 2.000 à 3.200 fr. ole supérieure. — Au-

et piqueur à la Com-ris. — Date prévue :

Héroïnes du Jour

MEDAILLES D'HONNEUR DES EPIDEMIES

décernées sur décision du Ministre de la Guerre, du 11 novembre 1916

Médailles de vermeil

Mlle de Perol (Laure), infirmière, ambulance 7/9.

Mlle Miot (Suzanne-Alice), infirmière de l'U. F. F., hôpital central de Bar-le-Duc.

Médailles d'argent

Mlle Larreguy de Civrieux (Germaine-Alice), infirmière-major, de l'U. F. F., hôpital auxiliaire, 156 à Paris.

Mlle Daniouchevsky (Sarah-Sophie), infirmière-major de l'U. F. F., hôpital auxiliaire 156, à Paris.

Mme Rougier, infirmière, hôpital complémentaire V. G. 5 à Paris.

Mme Van Chef (née Arpels), infirmière bénévole, hôpital V. R. 61, à Issy-les-Moulineaux.

Mme Jannet (Marie), infirmière-major de l'U. F. F., hôpital temporaire 35, à Paris-Plage.

Mme de Sainte-Croix, infirmière hôpital 8, à Macon.

Mme Formé (en religion sœur Saint-Paul), infirmière hôpital complémentaire 2, à Tours.

Mme Duplessy (née du Castel), infirmière major, hôpital complémentaire 55 à Parame.

Mlle Modot (Jeanne), infirmière-major, hôpital auxiliaire 120, à Marseille.

Mlle Giroire (Marie), infirmière chef, hôpital auxiliaire 1, Le Mans.

Mlle Pichonneau de Courdonx (Henriette-Anne-Hélène), infirmière, hôpital auxiliaire 1, (Le Mans).

Mme de La Motte (Elisabeth), infirmière de la S. S. B. M., hôpital des Sablons, à Compiègne.

Mme Riffaterre, infirmière, hôpital de Vido.

Mme Acloque (en religion sœur Firmin), directrice supérieure, hôpital mixte d'Hazebrouck.

Mme Wachter (en religion sœur Berthille), infirmière hôpital mixte d'Hazebrouck.

Mme Colle (Joséphine), infirmière, mission médicale française en Serbie (secteur de Zayetchar).

Mlle Vimard (Marthe), infirmière, mission médicale française en Serbie (secteur de Zayetchar).

Mlle Hurion (Léontine), infirmière, mission médicale française en Serbie (secteur de Zayetchar).

Mme Ackerlen (Henriette), infirmière, laboratoire de bactériologie de Belgrade.

Mlle Whitenhouse (Mariette-Elisa), infirmière, laboratoire de bactériologie de Belgrade.

Médailles de bronze

Mme Gibou (Henriette-Françoise-Marie), infirmière bénévole, hôpital temporaire du Grand-Palais.

Mme Whal (née Naquet-Laroque), infirmière, hôpital annexe, école polytechnique.

Mme Chevalier (née Bonnin), infirmière bénévole, hôpital annexe, école polytechnique.

Mlle Graffouillère (Henriette-Jeanne-Fernande), infirmière bénévole, hôpital annexe, école polytechnique.

Mme Houdelin (née Mabille), infirmière bénévole, hôpital annexe, école polytechnique.

Mlle Perrier (Eugénie), infirmière hôpital annexe, école polytechnique.

Mme Verguet (née Cropol), infirmière bénévole, hôpital annexe, école polytechnique.

Mlle Amie (Corinne), infirmière, hôpital auxiliaire 10, à Marseille.

Mlle Rigaudias (Eugénie), infirmière-major, hôpital auxiliaire 120, à Marseille.

Mme Broccard (en religion sœur Liduvine), infirmière, hôpital auxiliaire 120, à Mars .lle.

Mme Cocco (en religion sœur Delphine), infirmière, hôpital auxiliaire 120, à Marseille.

Mlle Vaillant (Louise), infirmière, hôpital auxiliaire 120, à Marseille.

Mlle Dauvray (Marthe), infirmière-major, hôpital complémentaire 59, du lazaret du Frioul (Marseille).

Mme Thielly-Norès infirmière militaire, hôpital complémentaire 59, du lazaret du Frioul (Marseille).

Mlle Pilatte (Hélène), directrice, hôpital 93 bis, à Nice.

Mme Villeton (née Cornut), infirmière-major, hôpital bénévole 93 bis, à Nice.

Mlle Saulian (Camille), infirmière hôpital 93 bis, à Nice.

Mme [illegible]st (Caroline), directrice de la lingerie, hôpital bénévole 93 bis, à Nice.

Mlle [illegible] Cerf (Marie-Antoinette), infirmière, ambulance de Breteuil.

mars 1917. — Age : 18 à 30 ans. — Traitement: 2.000 à 4.800 francs. — Aucun diplôme n'est exigé.

Certificat d'aptitude au professorat des écoles normales primaires et des écoles primaires supérieures. — Date officielle: Lettres et Sciences, juin 1917.

Certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes. — Concours ouvert en 1917. — (Aspirantes seulement).

Certificat d'aptitude pédagogique. — Date officielle: février 1917.

L'Œuvre de Secours Publique et Privée

FEDERATION DES ŒUVRES DES ORPHELINS DE GUERRE DU XIVe ARRONDISSEMENT

Il faut admirer la main, l'esprit et le cœur d'une femme dans l'organisation très remarquable qui vient de se manifester par sa première grande réunion officielle.

Fondée par Mme Ferdinand Brunot au début de 1916, la société « Les Amis des Orphelins de guerre du 14e » est peut-être et très probablement l'embryon d'un vaste organisme qui s'appellera : La Fédération Générale des Orphelins de France et dont le besoin se fait, dès à présent sentir.

Sortie comme tant d'autres œuvres de guerre du 14e de cette Salle IX, étonnante boîte de Pandore, dont Mme Brunot a fait surgir tant de bienfaits, la Société naissante a déjà un passé. Groupant en un centre unique renseignements, enquêtes, demandes, elle se trouve admirablement placée pour faire aboutir toute démarche relative à l'orphelin, du simple secours à la colonie de vacance, en passant par le placement et toutes les autres formes de l'assistance, ou plutôt de la mutualité.

La séance publique du dimanche 31 décembre, réunit 800 de ces créanciers de la France, comme les a fort justement appelés M. Ferdinand Brunot dans son très beau discours. Autour de lui, Mme Brunot, Mme Raymond Poincaré qui avaient tenu à présider en personne la cérémonie, représentaient les « marraines de paix » dont parlait l'orateur. Et ses paroles valent d'être citées pour conclure, car elles ne peuvent laisser aucune femme indifférente :

« Sur le front, les combattants ont trouvé des marraines de guerre, vous aurez, vous, vos marraines de la paix, qui vous aideront pour l'âpre lutte de la vie. **Peut-être aura-t-on l'idée de les faire entrer légalement dans vos conseils de famille.** Mais, du dehors comme du dedans, elles veilleront, ou plutôt elles veillent sur vous. Et leur programme, le programme des femmes généreuses qui vous adoptent, il tient tout entier dans une phrase, mais une phrase qui dit tout, car elle forme une promesse qu'**aucune loi ne peut vous faire**, c'est que vous serez aimés **maternellement**. »

La Société « Les Amis des Orphelins du Quatorzième arrondissement » a son siège à la mairie du 14e, place de Montrouge.

Odette Bussard.

LA PRESSE & LES FEMMES

Celles qui restent, roman par Louis Compain (La Vie féminine).

Mais je me demande si dans l'avenir, des associations de femmes, blessées au cœur, ou insatisfaites, ou involontairement solitaires, mais désireuses cependant d'épancher les forces vives de ce cœur sur des êtres vivants anxieuses aussi de sympathie et de réconfort, ne se fonmeront pas. Elles seront si nombreuses après cette guerre, celles qui demeureront privées d'amour et de foyer, en proie aux mille difficultés matérielles et autres de la vie solitaire. J'entrevois la création possible et désirable de foyers féminins, où un même besoin d'appui et de dévouement auraient conduit les habitantes, et qui deviendraient eux-mêmes des foyers de lumière et de bonté pour ceux qui vivaient alentour. Le sacrifice isolé est faible: le sacrifice de plusieurs qui s'épanchent est une grande force bienfaisante.

&

Salons de thés, par J. B (Le Temps).

En général, reconnaissons-le, les salons de thé n'ont pas une bonne presse depuis le début de la guerre. Alors que les cafés ont pu, sans protestations continuer à réunir autour d'une table de marbre leurs consommateurs habituels, qui, l'absinthe exceptée, absorbent leur apéritif ou leur digestif coutumier, la clientèle qui se groupe autour des petites nappes blanches des maisons de thé paraît suspecte au moraliste...

Prendre un bock au café leur paraît chose toute naturelle, savourer du thé dans un « salon » leur semble anormal et très puéril. Ces observateurs à courte vue ne s'aperçoivent pas que si la mode des salons de thé se généralise, elle peut avoir des conséquences sociales aussi importantes que les cafés au dix-huitième siècle. En groupant à nouveau hommes et hommes et femmes autour d'une petite table, elle recrée cet esprit de société, toujours si puissant en France, et qui avait subi une grave atteinte du fait de la disparition presque totale des salons. Elle fait jaillir à nouveau cet esprit de la conversation où nous sommes demeurés les maîtres, mais qui a besoin, pour s'alimenter, de la présence dans un cercle des représentants des deux sexes. Elle marque une trêve nouvelle dans le labeur intense de la journée. Elle affine les mœurs de l'homme, elle réunit plus souvent que jadis les jeunes gens et les jeunes filles. Soyez assuré qu'elle aura autant d'importance que le tennis dans les mariages de demain.

Pourquoi, dès lors, la proscrire avec cette sévérité? Pourquoi protéger le zinc et le café où se débitent tous les liquides, et entraver le commerce des établissements où l'on absorbe presque uniquement des boissons hygiéniques ? Il doit y avoir là quelque chose de terriblement compliqué dans l'esprit de nos gardiens de la morale publique...

A NOS ABONNES PARISIENS

Nous prions nos abonnés de nous envoyer leur adresse COMPLETE, c'est-à-dire suivie du numéro de leur arrondissement.

Courrier des Lecteurs

M. le Dr T. (Villejuif). — Merci de votre très intéressante communication. Vous aurez vu par la création de notre office d'activité féministes militantes sont les vôtres. Nos féministes militantes sont les vôtres, nous vous sommes profondément reconnaissantes de l'appui que nous donne votre haute autorité.

Miss Sheepshanks (Londres). — Merci de vos précieux éloges. Nous nous efforcerons selon notre vœu de donner plus de détails sur les vaillantes femmes citées dans notre rubrique les Héroïnes du jour, afin que vous puissiez les faire mieux connaître en Angleterre. C'est une tâche difficile car leur modestie se dérobe trop à la publicité. Et « l'Officiel » ne publie les motifs spéciaux des récompenses données que pour les citations à l'ordre du jour.

Mme M. (Savoie). — Evidemment il y a beaucoup à faire pour amener les pouvoirs quels qu'ils soient au sentiment de leur devoir. Continuons à faire ce que nous pouvons par notre propagande, sans nous décourager. Si je ne me trompe votre calcul à propos de la déduction relative aux personnes à charge dans la nouvelle loi d'impôt sur le revenu n'est pas exact. Mais, de toute façon, il est difficile de protester en ce moment sur un tel chapitre contre les sacrifices qu'on nous demande. Les mesures mal étudiées seront certainement révisées plus tard et nous y travaillerons. Peut-être aurez-vous vu que « L'œuvre » a commencé une campagne en faveur de la relève des hommes qui combattent depuis deux ans. Je transmets votre vœu à ce sujet au Conseil National. Vous avez une excellente occasion de « servir » comme vous le souhaitez en créant un Office Départemental de l'Activité féminine. Veuillez vous adresser, si vous le jugez à propos à Mme Avril de Sainte-Croix, 1, avenue Malakoff, à ce sujet.

M. G., caporal de génie (aux armées). — Une lettre adressée par vous à un autre journal où je collabore a été transmise pour que j'y réponde par un article que j'ai fait. J'ai pensé que **La Française** appréciée, beaucoup de soldats vous intéresserait aussi et vous renseignerait sur des questions qui paraissent vous préoccuper.

Mme S. d'U. (Clamart). — Il m'a été impossible d'aller à la R. P. Nous avons chaudement recommandé Mme M., ainsi que vous le souhaitiez. Un emploi productif et que des personnes très bien élevées que je connais tiennent, est celui de vérificatrice d'obus.

Mme M. à Penhars. — La prime est réservée à nos abonnés qui nous font parvenir l'abonnement d'une personne encore non abonnée. Le renouvellement de votre abonnement personnel ne vous y donne pas droit. Veuillez nous faire savoir ce que nous devons faire de la somme que vous nous avez adressée pour port de la prime.

Mlle Beaugé (Saint-Mandé). — J'ai reçu le volume dont vous m'aviez parlé et l'ai lu avec beaucoup d'intérêt. Voulez-vous dire à l'auteur, je vous prie, que « La Française » accepte avec plaisir ce qu'il lui a proposé.

Mlle Radigue (St-Nicolas-de-Sommaire). — Vifs remerciements pour votre propagande.

CONSEILS PRATIQUES

LA CONSERVATION DES ŒUFS

M. André Arnoux a récemment communiqué à l'Académie des Sciences une série d'expériences qui ont eu pour but de rechercher un procédé pratique et économique permettant la protection mécanique et la conservation des œufs, en particulier l'envoi aux prisonniers ou au front, et ne nécessitant pas d'outillage spécial, c'est-à-dire permettant la préparation par les familles.

L'auteur a étudié différentes méthodes ainsi que différents produits chimiques.

Il ne communique que la méthode qui peut rendre le plus de service, tant au point de vue de l'économie et du maximum d'efficacité qu'au point de vue de la facilité d'application.

Elle consiste dans l'enrobage de l'œuf dans une enveloppe dure empêchant la pénétration de l'air.

L'œuf très frais est enfermé dans une enveloppe molle constituée par des bandes d'étoffe qui, au moment de l'emploi, sont trempées dans une colle minérale susceptible de durcir la coquille et de la protéger.

Les conditions nécessaires de cette colle sont les suivantes : elle ne doit avoir aucune odeur, aucune saveur. Elle doit en séchant donner un enduit dur. Elle doit être incolore. Elle doit être indécomposable et imputrescible. **Elle doit être économique.**

Parmi les produits chimiques étudiés, plusieurs réunissent ces conditions. Celui dont l'emploi est le plus aisé est le silicate de soude.

Nous rappelons que ce corps a d'ailleurs déjà fait ses preuves au point de vue de la conservation des œufs.

L'œuf ainsi protégé ne craint plus aucun choc et peut voyager comme une simple boîte de conserve. L'auteur a lancé des œufs ainsi enrobés dans un escalier, où ils ont rebondi de marche en marche; arrivés en bas, ils étaient intacts.

Au point de vue de la conservation, cette armature d'étoffe durcie et adhérente à l'œuf est nettement supérieure aux méthodes ordinaires (chaux, sel, silicate simple, etc., etc.).

Pratiquement pour les prisonniers, la conservation est d'un mois. Au bout d'un mois, si l'œuf a été préparé le jour de la ponte, il arrive dans un tel état de fraîcheur, qu'il peut donner l'illusion d'un œuf pondu de la veille. L'œuf est momifié.

Sur 320 œufs expérimentés, ayant voyagé de trois semaines à un mois, dans de mauvaises conditions de transport, choc, température dépassant 25 degrés, tous sont arrivé intacts.

La façon d'opérer est la suivante : l'œuf, très frais, est enroulé soigneusement dans des bandes d'étoffe imprégnées de silicate de soude liquide. L'œuf est ensuite mis à sécher sur un papier dans un endroit aéré pendant douze heures. Au bout de ce temps, la colle minérale est sèche. L'œuf a pris l'apparence d'une pierre.

Pour la consommation, on trempe l'œuf dans de l'eau tiède, la colle minérale se dissout facilement. On peut encore tailler l'enveloppe avec un couteau comme on pèle un fruit.

On peut employer d'autres enveloppes que des bandes d'étoffe (ouate, sciure de bois, etc...). D'autres produits alimentaires sont susceptibles d'être protégées ainsi.

Nous donnerons dans le prochain numéro le compte rendu de l'intéressante réunion du Groupe de Paris de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes *sur*

LE TRAVAIL FEMININ DANS LES USINES DE GUERRE

qui ne nous est point parvenu à temps. Nous parlerons également de la tâche poursuivie par la Section d'Etudes Féminines du Musée Social *et donnerons de nouvelles précisions sur* l'Office Central de l'Activité Féminine.

VIENT DE PARAITRE

Le second fascicule **LIVRE D'OR DES ŒUVRES DE GUERRE**, recueil illustré de notes et de documents réunis et publiés par Maurice Chaillat, avec la collaboration effective de hautes personnalités des lettres, des arts et des sciences. **Vendu au profit des Œuvres de Guerre**, 17, rue de l'Annonciation, Paris (XVIe), téléphone : Passy 46-11.

Prix du fascicule, 1 fr. 25 — Souscription à chaque volume, 12 francs.

SOMMAIRE DU SECOND FASCICULE

A. Croiset, membre de l'Institut. — L'Orphelinat des Armées.

Lévy-Oulmann, avocat à la Cour d'appel. — Le Foyer du Blessé.

Maurice Donnay, de l'Académie Française. — L'Aide aux Artistes et Employés de Théâtres.

Yvonne Moreau, professeur agrégée des Sciences au Lycée de Reims. — L'Ecole Française d'Ambulancières.

C. Chenu, ancien bâtonnier. — L'Œuvre du Soldat dans la tranchée.

P. Lafolliye, architecte S. C. — La rééducation des Mutilés de la guerre à l'atelier de la rue des Epinettes.

NOUS AVONS REÇU :

Nous avons reçu **pour le budget de « La Française »**, de Mlle Weyer, 300 francs ; de M. le Lieutenant de vaisseau Jacques Lecomte, 9 francs; de Mme Léopold Kalm, 100 francs; de Mme Ch. Iung, 50 francs; de Mme Goron, 4 francs ; de Mme Long, 50 francs; de Mme Pichon-Landry, 50 francs; de Mme Buhler, 4 francs ; de Mme Bérard, 2 francs.

Pour abonnements de propagande de Mme Levi-Alvarès, 3 abonnements 18 francs; de Mlle Langlois, 1 abonnement, 6 francs; de Mme Edmond Lang, 2 abonnements 12 francs; de Mme Dieterlen, 1 abonnement 6 francs; de Mlle Perrin, 1 abonnement 6 francs; de Mlle Decroix, 1 abonnement 6 francs; de Mme Asmfelds, 1 abonnement 6 francs; de Mme Radigue, 1 abonnement, 6 francs.

VIENT DE PARAITRE

CHEMIN DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

Agenda P.-L.-M. 1917, sixième publication du même genre, comportant notamment: divers articles littéraires se rapportant à la guerre, avec de nombreuses illustrations en simili-gravure ; 12 hors texte en couleurs, dont 8 reproduisant des **épisodes militaires** et une série de cartes-postales détachables, d'après les documents de la **Section photographique de l'Armée.**

L'Agenda P.-L.-M. est en vente, au prix de 2 francs, à l'Agence P.-L.-M. de renseignements, 88, rue Saint-Lazare, à Paris, à la gare de Paris-Lyon (Bureau de renseignements et Bibliothèques), dans les bureaux, succursales et bibliothèques des gares du réseau P.-L.-M., dans les Grands Magasins du Bon Marché, du Louvre, du Printemps, des Galeries Lafayette, des Trois Quartiers, etc..., à Paris.

L'Agenda P.-L.-M. est aussi envoyé à domicile sur demande adressée au Service de la Publicité de la Compagnie P.-L.-M., 20, boulevard Diderot, à Paris, et accompagnée de 2 fr. 75 (mandat-poste ou timbres) pour les envois à destination de la France, et de 3 francs (mandat-poste international) pour ceux à destination de l'étranger.

LE NUMERO PROGRAMME EST EPUISE

Nous prions nos lecteurs de vouloir bien noter que le numéro 394 de La Française, daté du 21 octobre 1916 est épuisé.

Et que, à partir du 1er janvier 1917, les exemplaires de l'année 1915 seront vendus 1 franc l'un, comme le sont déjà ceux des années précédentes.

Prime à nos Abonnés

Nous avons annoncé que nous offririons le beau livre de Jean Finot : *Problème et Préjugé des sexes*, à tout abonné qui nous adresserait un nouvel abonnement. On nous demande de préciser si nous avons entendu par là, dire que la prime serait accordée aux abonnés qui renouvelleront leur abonnement personnel ou seulement à ceux qui nous en *procureraient un nouveau.*

C'est bien entendu cette dernière interprétation qui est la bonne, puisque nous demandions cet effort à nos abonnés, afin de servir la propagande de notre journal.

Donc nous rappelons que *Problème et Préjugés des sexes*, se vend 5 francs en librairie. Nous l'expédierons gratuitement à tout abonné qui nous adressera, en plus du sien propre, un nouvel abonnement, plus 0 fr. 50 centimes en timbres-postes pour le port à moins qu'on ne vienne le chercher à nos bureaux les lundi, mercredi, vendredi, de 3 à 5 heures. Joindre à la demande du livre le montant de l'abonnement nouveau, le prix du port, et la bande d'abonné.

Galeries Ouvertes :

Galerie Georges Petit, 8, rue de Sèze, gravures et lithographies en noir et en couleur, du 6 décembre au 10 janvier.

Les « Tout Petits », tableaux et aquarelles, à partir du 1er décembre.

Galerie Druet, 20, rue Royale, verrerie de Sala, peintures d'artistes mobilisés, jusqu'au 20 décembre.

Causerie Financière

Le marché a continué de garder cette semaine une attitude d'expectative qui ne saurait surprendre en raison des circonstances actuelles.

Pendant les deux dernières séances de la semaine, cependant, il a été impressionné par les moins bonnes dispositions de New-York. La baisse des valeurs industrielles et en particulier des mines porphyriques de New-York a déterminé, par répercussion, des réalisations en valeurs de guerre sur notre marché. Il s'ensuit que la semaine se termine en conditions assez maussades.

Nos Rentes Françaises font cependant bonne contenance : le 3 % qui vient de détacher son coupon semestriel se présente à 60 35 soit exactement au même cours qu'il y a huit jours. Le 5% continue de progresser par petites étapes de 5 à 10 centimes par semaine. Nous le retrouvons aujourd'hui à 88 20.

Les Fonds Russes ont une tendance très marquée à l'amélioration, le rouble, selon nos prévisions, a progressé de 1,70 à 1,78 et, sans nul doute, nous le verrons s'établir entre 1 80 et 1 90 cours qu'il conservera jusqu'à la fin des hostilités.

L'Extérieure finit très ferme à 102 soutenue par la hausse de la peseta qui remonte de nouveau à 6 25. Nous conseillons aux porteurs de ce fonds d'Etat de réaliser au cours actuel qui ne se reproduira sans doute plus dès que les pourparlers de paix auront pris consistance.

Les Fonds Argentins soutenus par l'amélioration du cours de la piastre, sont plus animés que les semaines précédentes : le 5 % 1907 cote 476, le 5 % 1909 [illegible] le 4 1/2 1911 89 25. Les Cédules Argentines 6 % sont demandées aux environs de 104.

Nos grands Etablissements de Crédit ont enregistré sur leurs actions les mêmes cours que la semaine précédente.

Le mouvement de recul des cours s'est arrêté sur les actions de nos compagnies de Chemins de fer. On sait qu'il est question d'un relèvement des tarifs qui sera certainement adopté afin de compenser l'aggravation des charges que supportent les Compagnies du fait des répercussions de la guerre. L'Est termine à 725 contre 705 la semaine dernière P. L. .1. à 9[illegible] contre 950. L'Orléans à 1070 contre 102[illegible] le Nord est sans changement vers 1[illegible] ainsi que le Midi à 900 fr.

Banque A. Levêque et Cie, 1, rue de la Banque, Paris.

La banque répond gracieusement à toute demande de renseignements de nos abonnés.

PETITES ANNONCES

ETRENNES. — JOUET FRANÇAIS

Afin de fixer dans la mémoire des enfants l'image de la grande mutilée, il a été construit un jeu des cubes avec des gravures en couleurs de la Cathédrale de Reims. Ce jeu patriotique est formé par 30 cubes contenus dans une élégante boîte en bois verni de 30/25 cent. Sur le couvercle de laquelle se voit la cathédrale en flammes. Il se vend au prix de 8 fr. 95 franco. Adresser les demandes à nos bureaux.

La Maison des Etudiantes, 76, rue d'Assas, Paris, 6e arr., reçoit des dames et jeunes filles, de passage à Paris, pendant les congés de Noël et de Pâques.

Demander les conditions à la directrice Mlle Bonnet.

Défaut de prononciation (bégaiement etc.), rapidement corrigés par Mme Gellis, professeur spécialiste, officier d'Académie, auteur d'ouvrages adoptés par la Ville de Paris, 28, rue Vauquelin, Paris-Ve. 1917

ON DEMANDE appareil 6,5 × 9 ou 9 × 12 jumelle ou bloc-notes, avec très bon objectif. 1918

Maisons Recommandées

ALIMENTATION

pour Régime Diététique

FARINEUX MALTES et DIASTASES

pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards

PATES ALIMENTAIRES

Maison Bignon-Pariani. — Fondée en [illegible]

5, rue de l'Arcade, Paris Madeleine

Téléph. : 303-04

Pâtes alimentaires en tous genres

Riz, Semoules, Tapioca, etc.

Conserves alimentaires

Colis militaires France pour le front

Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES

BIERE FANTA non alcoolisée

BIERE spéciale pour nourrices

BIERE de TABLE

6, rue Guyot (Paris) — Téléph. Wag. 13-83

HORS-D'ŒUVRE

Maison J. PATIN (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet), Téléph. : Central 47-68.

Produits alimentaires pour Soldats et Prisonniers de Guerre

Cafés — Thé — Maté

Varié de Hors-d'Œuvres

Livraisons Paris. — Expéditions Province

La gérante : Jane MIRMI.

Imprimerie F. CONTY, 11, rue Mollien.

ECOLE ROY

7 Rue L'Agrange PARIS (Ve) **7**

COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir, — Envoi du Programme **FRANCO**

Inscriptions reçues à toute époque de l'année

STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE COMPTABILITÉ. COMMERCE, LANGUES

Préparation spéciale au Commerce, aux Services officiels des Chambres, aux Examens des Ministères et Administrations, ainsi qu'au Professorat de Sténographie

Cours GRATUITS et cours réfléchis. — Cours par Correspondance

PLACEMENT GRATUIT DES ELEVES

Onzième année — N° 405

ABONNEMENTS

FRANCE. . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . - 8 fr.

LE NUMERO:

FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —

Aux Bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE: PASSY 46-11

ANNONCES

Agence **MURATET & Cie**

12, *Rue d'Hauteville*

Tél. : BERGÈRE 43-91

Si jamais

LES SUFFRAGISTES ANGLA[illegible] EN RUSSIE

Il y a aujourd'hui un an que l'U[illegible] Nationale des Sociétés de Suffrag[illegible] minin de Grande-Bretagne, entrep[illegible] venir en aide aux réfugiés russe[illegible] *Common Cause* a publié des réci[illegible] thétiques de la misère de ces pa[illegible] gens. Au moment de la retraite de[illegible] on s'attendait bien en Russie cent[illegible] voir arriver quelques centaines d[illegible] fugiés. C'est par millions qu'ils s[illegible] versèrent en un flot incessant, p[illegible] ble. Leur détresse fut peut-être p[illegible] Russie, à cause de la pauvreté des[illegible] munications. Les voies ferrées [illegible] déjà à peine suffisantes pour l[illegible] soins de l'armée, aussi vieillards[illegible] mes et enfants, venaient à pie[illegible] longues files sur les routes, camp[illegible] nuit dans les bois ou les fossés[illegible] milliers de croix de bois rappell[illegible] nombre de ceux qui moururent e[illegible] min. Dans ces longues étapes, d[illegible] bés naissaient et mouraient p[illegible] aussitôt, faute de nourriture, des[illegible] enfants s'attardaient et se perdai[illegible] leurs mères parfois, désespérées, [illegible] laient sous les trains plutôt que l[illegible] périr d'inanition et de fatigue. La[illegible] talité, augmentée par les maladi[illegible] fectieuses, atteignait des propo[illegible] effrayantes. Un docteur de Mosc[illegible] aurait que 75 0/0 des enfants ré[illegible] couraient de la rougeole. Des s[illegible] furent organisés en hâte. Un Com[illeg